

Développements macroéconomiques récents

La croissance du PIB s'est redressée à partir de 2020, pour atteindre 4 % en 2021, soit en deçà de la prévision initiale de croissance de 7,5 %. Cette performance mitigée est due à la fois au confinement partiel après l'apparition d'une nouvelle vague de COVID-19 en mars-juin 2021, qui a compromis la reprise économique naissante, et au faible taux de vaccination au deuxième trimestre 2021 (18,9 %), qui a retardé la réouverture des frontières aux touristes étrangers. Malgré cette croissance modérée, le solde budgétaire s'est réduit à 9 % du PIB en 2021, contre 15,7 % du PIB en 2020, en raison de la hausse des recettes fiscales et de la réduction progressive des dépenses publiques de soutien à l'économie. Le ratio dette publique/PIB est monté à 89 % en 2021, contre 73,4 % en 2020, en raison de l'important déficit public accumulé depuis 2019. Le déficit du compte courant a continué de se creuser jusqu'à 13,6 % du PIB contre 9,2 % en 2020, sous l'effet d'un déficit massif du commerce extérieur et de maigres recettes touristiques. Les réserves internationales ont augmenté jusqu'à atteindre 7,3 milliards USD, représentant 18,2 mois d'importations en 2021 contre 17 mois en 2020. Le secteur financier a fait preuve de résilience, le ratio des prêts non productifs s'améliorant à 5,3 % en 2021 contre 6,1 % en 2020. L'inflation est restée élevée, à 4 %, du fait de la hausse des prix à l'importation, notamment du pétrole et des denrées alimentaires, et d'une politique monétaire accommodante. Le taux de chômage moyen a atteint 10,5 % en 2021, contre 6,4 % en 2019. La pauvreté est restée contenue grâce à l'établissement d'importants filets sociaux.

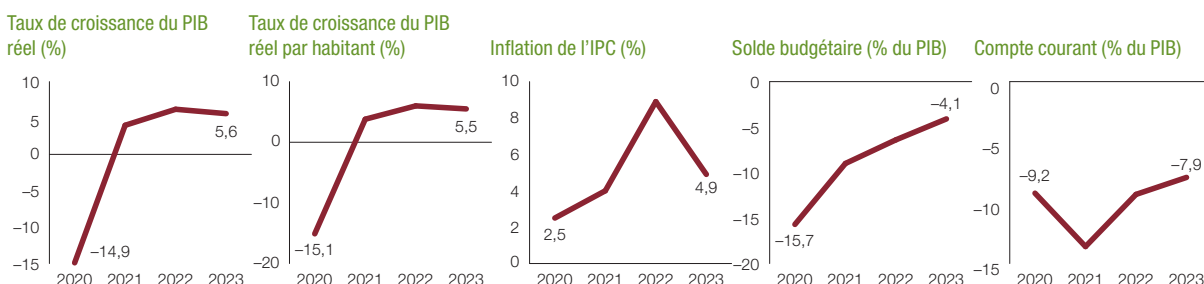
Perspectives et risques

La reprise de l'économie mauricienne devrait se poursuivre en 2022–2023, avec une croissance moyenne du PIB attendue à 5,9 %. L'amélioration continue de l'économie mondiale combinée à un taux de vaccination COVID-19 élevé devrait soutenir un secteur du tourisme revitalisé par la réouverture des

frontières en octobre 2021 et devrait déclencher des effets significatifs sur le reste de l'économie réelle. Le budget et le compte courant devraient bénéficier de ce climat favorable et diminuer jusqu'à 4,1 % d'ici 2023. La dette publique devrait diminuer à 87,1 % en 2022 et à 82,4 % en 2023. Après une hausse à 8,9 % en 2022 en raison de l'inflation qui devrait se réduire à 4,9 % en 2023 grâce à une politique monétaire restrictive et à la stabilisation des prix mondiaux, bien que ces perspectives puissent être menacées par une aggravation de la pandémie due à l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 et par les conséquences de la guerre en Ukraine sur les marchés des matières premières (pétrole, charbon et blé).

Changement climatique et options de politiques publiques

Maurice est très vulnérable au changement climatique, notamment aux épisodes météorologiques extrêmes (cyclones, tempêtes tropicales et inondations). Selon la Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et le relèvement (GFDRR). Le pays subit chaque année plus de 110 millions USD de plusieurs pertes directes dues aux inondations et aux cyclones tropicaux et 26 millions USD de coûts d'urgence, correspondant à un total de 1,24 % du PIB en 2020. 80 % de ces pertes sont causées par les cyclones tropicaux et 75 % concernent les secteurs résidentiel et commercial. Le pays ne contribue qu'à 0,01 % des émissions mondiales de GES, mais son empreinte carbone a considérablement augmenté de 789 354 t éqCO₂ en 1975, à 4 663 585 t éqCO₂ en 2020, dont 75 % proviennent de l'électricité et des transports. Dans le cadre des engagements contenus dans sa CDN, L'Île Maurice prévoit de réduire ses émissions de GES de 30 % d'ici 2030, et a élaboré un programme vert axé sur la modernisation du réseau électrique national en développant les énergies renouvelables à l'aide de technologies innovantes pilotées par l'Agence mauricienne des énergies renouvelables. Les mesures d'atténuation et d'adaptation coûteront environ 4,5 milliards USD d'ici 2030.



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales ; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.